

Technique

L'atelier du futur est à la Doua

Un ensemble unique pour la formation aux nouvelles techniques de production

Le campus de la Doua, à Villeurbanne cache des trésors derrière des façades anonymes. En toute confidentialité un ambitieux projet est en train d'aboutir qui se concrétisera par la mise en route d'un atelier de production ultramoderne dès la prochaine rentrée universitaire. Cette idée est née en 1984 d'une réflexion gouvernementale. Face au retard français en la matière la décision est prise de créer sept interétablissements de production.

Dans la conception de ce projet, les ministères concernés vont faire preuve d'un réel esprit d'innovation et d'un pragmatisme qu'on ne leur connaît pas toujours.

Le maître d'ouvrage en est l'Education nationale, puisque la formation nationale d'ingénieurs et de techniciens est la première des finalités des A.I.P.

Le ministère de l'Industrie est l'autre partenaire ministériel : il s'agit aussi de mettre sur pied une structure à la disposition des entreprises pour leurs besoins en formation. Enfin dernier intervenant les régions : les A.I.P. doivent aider au développement régional en formant une main-d'œuvre qualifiée là où les industriels en ont besoin.

Rhône-Alpes a hérité de deux de ces ateliers sur ses deux grands pôles industriels et universitaires. Le premier est installé sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, près de Grenoble. L'autre, dénommé A.I.P. Rhône-Alpes ouest se trouve dans les locaux du département de génie mécanique de l'I.N.S.A. Mais les A.I.P.

sont des entités propres, avec leur personnel et leur directeur.

4,8 millions de francs

Sept établissements d'enseignement supérieur profiteront de cet équipement ; Lyon I, l'I.N.S.A., l'Ecole centrale, l'Ecole catholique des arts et métiers, l'Ecole nationale des ingénieurs de Saint-Etienne, l'Ecole des mines et l'université scientifique de Saint-Etienne. Le Centre d'actualisation scientifique et technique, un organisme de formation continue y aura également accès.

Le coût du matériel, celui de sa maintenance interdisaient à un seul institut de l'acquérir, et explique qu'il soit à la disposition de tous.

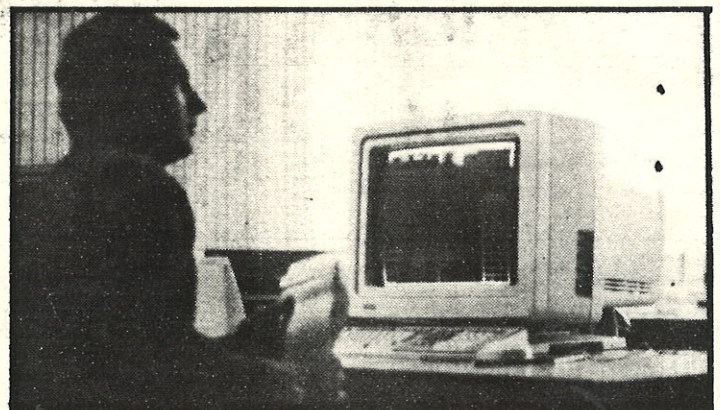
4,8 millions de francs ont été débloqués : 2 par l'Education nationale, 1,8 par la région et 1 par le ministère de l'Industrie.

M. Jutard, professeur de mécanique à l'I.N.S.A. et directeur de l'A.I.P. a disposé d'une entière liberté de choix pour, établir le cahier des charges et choisir les fournisseurs.

Pour l'instant, seule la Conception et fabrication assistée par ordinateur est opérationnelle. Son complément appelé îlot flexible de production le sera en novembre prochain. Il comprendra des machines-outils, à commande numérique, des robots et divers matériels périrobotique : système de vision artificielle, automates programmables etc.

Des fournisseurs américains

Pour la partie informatique, l'ap-



pel d'offres a réuni douze constructeurs. Mais le tour de table final s'est joué entre Digital Equipement associé à Mac-Donnel Douglas, et Hewlett-Packard. Les premiers l'ont finalement emporté. « C'est leur association qui nous a intéressé » précise M. Jutard. « Ils ont su proposer un matériel très complémentaire ». Les constructeurs américains pour emporter le marché ont écrasé leurs prix. Digital Equipement a consenti des remises de l'ordre de 35 % à 60 % et Mac-Donnel Douglas a fait mieux encore en offrant ses logiciels (1,6 millions de francs) à moins de 20 % de leur valeur...

Entre parenthèses, si ces sociétés ont accepté ces conditions, c'est qu'elles en attendent de juteuses retombées. L'A.I.P. Rhône-Alpes ouest constituera un ensemble de très haute technicité unique sur la région. Celui de Grenoble est en effet d'une conception différente. Des générations d'ingénieurs vont se former à la productive sur ce matériel ; et des sessions de formation continue seront réservées aux entreprises : autant de

clients potentiels.

M. Jutard a dû soutenir ce choix de fournisseurs étrangers devant des commissions ministérielles. « Pas facile, mais elles se sont finalement inclinées. Bull dans ce cas précis présentait un matériel moins performant ».

Les ressources proviendront des prestations facturées aux utilisateurs, écoles et entreprises. Ces dernières pourront même y faire effectuer quelques travaux.

M. Jutard compte vite équilibrer son budget, et même dégager un excédent pour moderniser cet ensemble notamment les logiciels qui sont assez vite dépassés.

Le plus étonnant dans la réalisation de ce projet semble l'attitude des autorités. La liberté laissée dans l'utilisation des fonds versés, l'acceptation de sociétés non françaises dans un tel cas de figure, la création d'une structure pluri-fonctionnelle pour l'industrie et l'université témoignent d'un nouvel état d'esprit. Le résultat est tangible : un atelier de production automatisée quasiment unique en France.